
LA POÉSIE AUXERROISE AU XVI^e SIÈCLE.

LE DISCOURS JOYEUX ET LE MONOLOGUE DU BON VIGNERON.

Noé, s'appliquant à l'agriculture,
commença à labourer et à cultiver
la terre, et il planta la vigne.

Et ayant bu du vin, il s'enivra, et
parut nu dans sa tente.

(Genèse).

Non, l'eau qui ne vaut qu'en la soupe,
Ou quand on disne, ou quand on soupe,
Et n'en boy qu'au bout d'un cousteau,
Tant ie la crain dans mon boyau.

(Monologue du bon vigneron).

De tous les Empereurs qui tempèrent par des bienfaits leur domination sur notre pays, il n'en est pas qui aient droit à plus large place dans les cœurs Auxerrois que Probus, le célèbre propagateur de la vigne en Gaule. Vainement l'illustre exilée de Vincelles (1) a-t-elle autrefois reproché aux campagnes d'Auxerre de n'offrir au regard qu'un « horizon d'échalas », le culte de la vigne n'a rien perdu parmi nous de son antique ferveur. S'il nous faut aujourd'hui rétrécir nos tonneaux, la faute en est toute à l'ingrate mère, qui nous sèvre cruellement en marâtre. Malgré son désappointement, le vigneron auxerrois n'a pas cessé de lui verser ses sueurs. Il l'aime d'un égal amour, amour platonique, j'en conviens, depuis plusieurs vendanges, mais que cette épuration même ne peut manquer d'attiser encore, la soif du buveur se doublant à la sécheresse des verres, comme l'ardeur d'un amant aux rigueurs de sa dame.

Depuis longtemps le terroir auxerrois a conquis dans les fastes de la treille une distinction méritée et glorieuse. A chaque page de son histoire, on voit son cep jaloué comme un sceptre, dé-

(1) Madame de Staël passa quelque temps de son exil à Vincelles, dans la propriété qu'habite aujourd'hui la famille de Badereau.

fendu en drapeau qu'on aime. Il est croyable qu'un érudit découvrira un jour que ce cep appendait jadis au thyrsé dont se servit le dieu Bacchus pour soumettre les Indes. Jusque là cependant, qu'il se contente de titres moins héroïques, non pour cela moins prestigieux. Sa vertu n'eut-elle jamais courbé des fronts d'hommes ni enchainé des peuples, elle a été consacrée en retour par les deux ordinaires témoignages qu'un nom méritant et sonore s'attire... un poète l'a célébrée... l'envie l'a contestée!

Mon but n'est pas en traçant ces lignes d'ouvrir de nouveau la lice aux disputants qui ont brisé tant de brocs et de têtes pour soutenir ou combattre la précellence des vins d'Auxerre sur d'autres vins rivaux. Une plume érudite et fine en retraçant l'an passé les tumultueuses péripéties de cette Iliade bachique a démontré agréablement que l'appui de Saint-Vincent ne nous fit jamais défaut (1). Après elle, si j'arbore le pampre, ce n'est qu'à seule fin de prendre la couleur du poète dont les vers suivront cet essai.

Je touche à la grappe, mais sans autre dessein que d'exprimer quelques gouttes d'un grain que son apreté ne permet pas de pressurer entièrement dans le verre du lecteur. En d'autres termes et parlant sans figures, je ne veux que proposer de courtes réflexions sur l'auteur du poème qu'on va lire, en même temps qu'enregistrer des fragments d'une satire que ses allures trop gauloises me font loi d'écourter.

II.

Sur les rayons de la bibliothèque d'Auxerre, dans un coin peu connu des profanes, se cache une modeste brochure composée de cinquante pages au plus, à laquelle le savant Etienne, s'il vivait de nos jours, ne marchanderait pas l'épithète de « théologale » qu'il réservait pour le jus de ses meilleurs brocs. Ce humble écrin, aussi bien, est pièce fine. Pour premier mérite, est rare, c'est-à-dire qu'en outre des deux camées qu'il renferme, le lecteur en l'ouvrant se délecte au félin espoir que son voisin n'en réjouira point son œil. Depuis quelque temps tout

(1) Voyez la Dissertation œnologique de M. Dey, sur Auxerre, insérée dans le Bulletin de la Société scientifique de l'Yonne, tome IX.

fois, un bibliophile, de désintéressement vraiment antique, a retiré sous le rapport de la rareté une miette de sa valeur à l'ouvrage. La brochure ancienne, éditée en 1607 par Pierre Vatar, imprimeur à Auxerre, n'existait plus, je crois, qu'au nombre de cinq ou six exemplaires. L'érudit et zélé M. Veynaud, au risque de pousser à une levée de parchemins les possesseurs, bibliophiles fanatiques peut-être, de l'ouvrage original, se dévoua jusqu'à entreprendre de mobiliser le trésor que sa rareté rendait bien de main-morte. Il donna récemment (en 1851), une descendance de soixante-deux exemplaires aux jaloux vestiges de l'édition de 1607, lesquels se résout à augmenter encore, quoique pour moitié de la brochure seulement, l'intrépide éditeur de l'Annuaire.

Deux pièces de vers composent la brochure réimprimée par M. Veynaud. La première intitulée « *Discours joyeux en façon de sermon* » est l'œuvre authentiquement reconnue de *Maître Jean Pinard*; la seconde avec cet en-tête « Monologue du bon Vigneron, etc. » n'a point de signature d'auteur. On verra tout à l'heure à quel nom la reporte le bibliographe qui a voulu lui assigner une paternité certaine. — Le *Discours joyeux en façon de sermon* est formé d'environ deux cents vers. Son auteur, Jean Pinard, au rapport de Vatar, imprimeur posthume du poète, « vivait Trottier, semi-prebendé en l'Eglise de S.-Estienne d'Aucerre. » La qualité de chanoine Trottier qu'attribue ici l'éditeur à Pinard, quoiqu'à toute force compréhensible en soi, a besoin d'être désignée par un terme moins vulgaire et non corrompu, comme le mot de Vatar, par l'usage, pour être entendue clairement. Ce n'est pas Trottier, c'est Tortrier que l'imprimeur devait écrire. On appelait alors *Chanoines Tortriers* (*canonicus tortarius*), d'un mot latin du moyen âge *Torta* (tourte ou petit pain), des ecclésiastiques d'un ordre subalterne payés dans l'origine à la journée et recevant chaque matin leur miche (*torta*) au magasin du chapitre. L'abbé Lebeuf, dans ses preuves de l'histoire d'Auxerre, produit un règlement fort curieux à la date de 1439, touchant ces officiers du bas chœur. Il paraît qu'à cette époque déjà les dignitaires du Chapitre portaient sans trop de gêne la houlette. Ils prenaient leurs aises, et, s'en remettant sur leurs inférieurs du soin d'édifier le troupeau, justifiaient à merveille l'image que traçait d'eux le grand Rabelais dans les *Gourman-*

deurs de l'île Sommante : « — Le vous prie, faictes les ung peu chanter, afin qu'entendions leur voix? — Ils ne chantent, respondit-il, jamais, mais ils repaissent au double en recompense. »

La date de l'existence de Jean Pinard n'a point été spécifiée par Vatarad. Il serait téméraire de la vouloir fixer d'une façon trop précise, et ce n'est qu'approximativement et par conjecture qu'on fait vivre le poète dans le XVI^e siècle. On lit dans la préface écrite, en manière de réclame, par Pierre Vatarad au commencement de l'ouvrage, que « les plus anciens se peuuent en cores ressouvenir de Maistre Iean Pinard. » Il n'y avait donc pas fort longtemps qu'était mort le poète lorsqu'imprima Vatarad. C'est conséquemment vers la moitié du XVI^e siècle que nous placerons l'existence de Iean Pinard, sur laquelle au surplus aucun débat ne s'est élevé.

La pièce de Iean Pinard, bien que louant accidentellement les bons services des coteaux auxerrois, semble avoir pour première tâche d'en signaler certaines perfidies. L'auteur tend à établir comme une sorte de complicité entre le commerce assidu de la vigne et le débordement où s'emporte parfois la femme du laborieux travailleur. C'est trop de candeur, à son gré, que d'aimer sans réserve les vignes. Prudence serait de les savoir au besoin suspecter. Débonnaires vigneron, qui désertez tout le jour la maison pour les champs, quelle belle fiancée est la vôtre, de quitter ainsi le mors à vos femmes, les laissant libres et seules, comme si, vous partis, le démon ne pouvait venir prendre la place? Quoi! de ce qu'au retour

. la gouge
T'appaisera de Pome-rouge,
Ou d'un baiser tant seulement,
En disant, Mon amy, comment
Vous va? Faictes-vous bonne chère :
Suis-je pas bonne Botellere
D'auoir gardé ce bon vin cy?...

tu te hâtes béatement, toi, pauvre homme, de bénir ta ménagère et de savourer son breuvage,

Sans demander que couste l'once,
Mieux prix à Montmain qu'à la Roncée.

Pareille crédulité donne à rire au malicieux poète; il la mo-

que, lui ôte son prisme, démasque l'ennemi méconnu grâce au capuchon qui le cache. Il est vraiment regrettable que la licence des idées de ce passage empêche de montrer par des citations comment l'auteur sait tenir l'engagement qu'il prend au début de la pièce de divulguer « *famineis abus.* »

Ne restât-il de tout le poème de Pinard que ce seul fragment, il suffirait encore à montrer que le poète se disposait moins à s'ébattre en de doux chants qu'à s'armer inexorablement du fouet de la satire. Sa muse est pessimiste et bilieuse (*omnia malè vadit*). Dès le premier mot elle baisse sinistrement visière et montre qu'elle veut combattre à outrance. Ce n'est pas une vaine déclamation qu'essayera le censeur. Il prend pour un instant la lanterne dont se servit Juvénal et que, du temps de Pinard, le fougueux Mathurin renforça de nouveaux nœuds. Les stigmates du poète n'auront de bornes que celles de son zèle, lui-même sans limites et farouche. Sa pensée sera libre, son expression âcre jusqu'à paraître cynique. Il ne s'inquiétera pas de gourmer sa verve, ni de purifier le vers qui jaillira de son cerveau, pétulant et chaud comme la larme d'un bois de vigne. Si d'ailleurs il lui fallait à toute force trouver à cette crudité une excuse, le poète la pourrait puiser dans l'impudeur même des écarts qu'il flagelle.....

Le cynisme des mœurs doit salir la parole
Et la haine du mal enfante l'hyperbole.

Pinard, qu'on y prenne garde, se soucie peu de versifier, il invective : il ne chante pas, il bafoue. Si sa parole n'était pas éhontée, audacieuse, grossière même, il risquerait par des risées voilées d'épargner ou bien même d'amoindrir les vices contre lesquels il s'élève. Ne lui demandez pas d'être austère dans ses termes ; son austérité est toute dans le but qu'il poursuit. Ne le traitez pas de cynique, il est, sur toutes choses, droit et chaste par la pensée qui inspire son poème. Nul plus que lui ne peut protester avec l'auteur des *Iambes* contre le reproche fait à sa lubricité nécessaire :

Or donc, je puis braver le regard pudibond,
Mon vers rude et grossier est honnête homme au fond.

Une autre justification encore pourrait servir à disculper
Maître Jean Pinard.

Le temps où il écrivait supportait sans rougir l'excessive verdeur des termes qui maculent ses vers. Au xv^e siècle, la langue française, à peine sortie du berceau, ne faisait que jeter ses premiers vagissements. Trop innocente pour être déjà pudique, elle n'avait point eu le temps de vêtir sa nudité native. C'était affaire aux siècles de l'épurer, de lui donner à la longue la virgine ceinture que notre âge réclame. Ce qui nous semble obscène n'était du temps du poète qu'équivoque ou léger. Les poètes les plus circonspects se livraient sans gêne à des franchises que notre pudeur fustige...., pudeur toute de fard après tout, et qui pour s'alarmer du sein nu de Dorine, sait s'enhardir devant la robe d'Elmie !

Après cependant qu'il a déversé dans les deux premiers tiers de son poème l'indignation de sa loyauté, le satyrique s'apaise et finit par adresser aux vigneron de sages conseils qui les sauront mettre à l'abri d'infidélités nouvelles. Il sera bon pour donner une pleine lumière à l'œuvre du poète de soumettre au lecteur l'un de ces passages. On y trouvera aussi, outre les préceptes proposés, une prodigieuse énumération des finages Auxerrois poursuivie d'ailleurs dans tout le cours de l'ouvrage et habilement introduite le plus souvent sous formes de jeux de mots. Cette nomenclature commencée par Pinard lui-même a été complétée, comme l'atteste la préface, à l'instigation de l'éditeur lui-même, par « *le bon Seigneur Auxerrois qui revit le vieil discours de longtemps composé avec grand artifice et plaisante invention par Maître Jean Pinard.* » Elle doit être considérée, pour Auxerre, comme un cadastre rimé des plus exacts.

Pour euter les mocqueries
Des femmes, et les tromperies,
Croy moy qui ne suis qu'un Coquard,
Retire-toy plus tost Que-tard.
Ou tu lairras Croix, et Croisotte
Pour robbes, pour loyaux, ou cotte.
Briau, et le Champ des Araines,
Font de bon vin bouteilles pleines.
Et les Isles et Belestain,
Font quelquefois parler latin,
Ceux qui ont debile cerueau
Encor' qu'ils soient proches de l'eau.
Laisse Bossicas, et les Plantes.

Retire toy, plus ne les hantes :
 Ou tu auras douleur ou peine,
 Et en la teste vne Migraine.
 Mange bons morceaux, et Boy-vin
 Du meilleur avec ton voisin,
 Bon jambon, cuit avec la saulge,
 Nourris-toy comme vn porc en Lauge :
 Aux Bordes, et à la Chapotte,
 Taille, bisne, porte la hotte,
 A la Chenotte, et au voisin
 Cloz, qu'on appelle saint-Germain.
 Ce faisant, tu me peux bien croire,
 Tu ne pourras meilleur vin boire,
 En tout le finage Aucerrois,
 Ou la veille, ou le iour des Roys.
 l'en croiray les Religieux
 Du Couuent, soit ieunes ou vieux.
 Tu ne craindras point le Rouart,
 A la Perrière, ou Cassouart
 Non pas du diable Les Fourneaux :
 Mais tu verras les bons et beaux
 Champs Elisees, Champ le Roy,
 Cultiué en tres-bel arroy,
 Ou l'œil Clery ont les heureux
 Loing du Cry, Iudas malheureux.
 Si veux-le encor laisser en don
 Gerbe-dorge, et Champ-chardon
 Aux asnes, pour leur nourriture.
 Et à ceux d'une autre nature
 (Comme les estourdis hyboux)
 Je laisseray la Coste aux Loups.
 Je laisse aussi Pied de Bouquin,
 Quoy qu'il soit d'assez bon raisin.

Sur quoi l'auteur, près de clore sa pièce, adresse au lecteur
 ces souhaits :

Ce pendant Dieu vous gard de mal,
 Des pieds et des dents d'un cheual,
 De ry d'asne, et femme trop aise
 Qu'à vous desplaire se plaise.
 Il n'y a point plus grand abus
 Suyuant, femineis abus,
 De nostre theme. Pax vobis,
 Et (pour ne m'oblir) nobis. Amen.

Après que le *Discours ioyeux* nous a fait connaître le danger d'aller aux vignes, la seconde pièce de la brochure tout au rebours entreprend l'éloge du commerce du vigneron avec sa plante et loue le placide contentement que donne au travailleur son ménage. Il est difficile à coup sûr d'imaginer de contradiction plus immédiate. L'éditeur en juxtaposant les deux poèmes si dissemblables par les sentiments qu'ils reflètent, a-t-il voulu se jouer de notre jugement et nous créer un embarras pareil à celui qu'éprouva le bon Henri venant d'entendre deux plaideurs opposés ? Je le croirais sans peine. Quoiqu'il en soit de son dessein, je regrette que Vatarad ait porté le piège jusqu'à se retrancher en un captieux silence, touchant le nom de l'auteur du Monologue. Si c'est un défi qu'il jette à la critique, la critique fera prudemment de n'y point répondre, ou au moins de se consoler par avance des méprises qu'elle pourra commettre. Je ne sache pas qu'on ait à rougir de s'être égaré en pleine nuit.

Pierre Vatarad dans sa Préface ne dit rien du poète du Monologue du bon Vigneron. A la suite du titre du *Discours ioyeux* il continue « Plus y est adiousté de nouveau (1) le Monologue du bon Vigneron sortant de sa vigne et retournant le soir en sa maison. » Là se bornent les renseignements que nous fournit l'éditeur. Doit-on induire de la réserve de Vatarad que le poète du Monologue est le même que celui désigné pour le premier

(1) M. Veynaud dans la note dont il faisait suivre la brochure qu'il a éditée, insinue que le *Discours ioyeux* a dû être imprimé une première fois avant le *Monologue*. « Il est très-probable, dit-il, que le *Monologue*, composé au plus tôt en 1595, fut publié pour la première fois en 1607. Les mots *reueu, corrigé et augmenté* qu'on lit sur le titre de l'édition qui porte cette date sembleraient annoncer que déjà le *Discours* de J. Pinard avait été imprimé. Cependant P. Vatarad, dans sa *Dédicace à Messieurs d'Aucerre*, ne s'explique pas à ce sujet, se bornant à dire qu'il a été *adjoustré au Discours*. — J'en demande pardon à M. Veynaud, P. Vatarad s'explique et fort catégoriquement, qui mieux est. L'éditeur de 1607 ne s'en tient pas à dire comme le prétend M. Veynaud, que le *Monologue* a été joint au *Discours*. Dans le titre enchevêtré des deux poèmes il est dit (ce que ne parait pas avoir remarqué l'éditeur de 1851 qui ne parle que de la Préface) : « Plus y est adiousté de nouveau... » ... « De nouveau. » Donc cette édition du *Monologue* n'est pas la première : c'en est une nouvelle conséquemment une seconde pour le moins que celle de 1607. Donc aussi dans la première édition le *Monologue* n'était point seul ; il devait être accompagné déjà du *Discours ioyeux*, auquel il vient d'être *adioustré de nouveau*.

morceau ? La supposition semblerait téméraire. Vatard a dit dans sa préface que « *les plus anciens de l'Auxerrois* se peuvent encore ressouvenir de Jean Pinard, auteur du *Discovrs ioyevx*. » Il y avait donc vraisemblablement déjà, en 1607, bon nombre d'années que le poète était mort, puisque ce ne sont plus que les *plus anciens* qui peuvent l'avoir connu. D'autre part ces vers du Monologue :

. Lors que le Roy
L'a emporté, prenant la foy
De la sainte Eglise Romaine,
Qui le maintient en son domaine,

manifeste allusion à l'abjuration de Henri IV, indiquent que le poème n'a été composé que postérieurement à l'apostasie du bon roi. Or, chacun sait que ce fut en 1593 que Henri IV embrassa le catholicisme. De cette époque à celle de l'impression de la brochure — (1593-1607) — il n'y a qu'une distance de quatorze années, laquelle, admît-on que le poète fût mort dès l'année suivante, n'aurait pas nécessité qu'on fût *des plus anciens de l'Auxerrois* pour avoir vécu en même temps que l'auteur du Monologue. Sans autre examen donc que ce simple raisonnement numérique on est fondé à conclure, ce me semble, que les deux pièces n'ont point été écrites par une même main, que l'auteur du Monologue ne peut être Jean Pinard.

L'abbé Lebeuf, dans son *Catalogue des Ecrivains Auxerrois* fait honneur du Monologue du bon Vigneron à un avocat d'Auxerre du xvi^e siècle, du nom de Louis de Charmoy. Le savant critique déclare toutefois ne point connaître d'édition de l'ouvrage. « Je ne sais s'il est imprimé, » déclare-t-il. De cet aveu il ressort que l'abbé ignorait totalement la brochure de Vatard. Dans tout le Catalogue en effet il n'est mot qui se réfère à Pinard ou au *Discovrs ioyevx*. Pour ce qui est du Monologue, ce n'est, selon l'apparence, que sur ouï-dire que l'érudite en parle comme d'un poème de Louis de Charmoy. S'il eut pu le lire, ne fût-ce qu'en manuscrit, il est sûr que sa scrupuleuse exactitude n'eût pas omis de le mentionner. C'est pourquoi, sans contredire formellement à l'assertion de l'abbé Lebeuf, sans faire litière de sa déposition, je ne crois pas qu'il faille en cette circonstance sacrifier sans réserve à la légitime déférence que commande d'or-

dinaire son témoignage. Le savant abbé ne me paraît pas suffisamment informé pour fixer l'incertitude. Il se peut que le Monologue soit de l'avocat Charmoy, rien pourtant ne prouve absolument qu'il sorte de sa plume. Un autre morceau, très-valablement accordé, celui-là, à Louis de Charmoy, qui se trouve au seuil de la coutume d'Auxerre (édition de 1584), n'établit pas sans conteste l'affinité de style qu'on devrait trouver entre le Monologue et l'écrit *au peuple Auxerrois, touchant l'abréviation des procès*.... Le plus sûr dans ce débat est, à mon gré, de suspendre jusqu'à de nouvelles preuves son vote. Fût-on Vadius, on n'aurait point à craindre, en brisant la filiation supposée de cet ouvrage, de le laisser sans aveu et sans parenté. Je m'assure qu'après lecture il n'est pas un ami des lettres qui ne soit fier de le couvrir de son adoption.

Le poème du Monologue du bon Vigneron est sans hyperbole *vng livre de haulte digestion, plein de deducts de gerant goust*. Bon sens solide, grâce exquise, verve attique autant que gauloise, chaleur d'âme, bonhomie enjouée, tout s'y trouve. Burns n'a pas plus de poésie pour glorifier le charme de sa charrue que le bon vigneron pour chanter sa vigne. Greuze ne possède pas de plus patriarcal pinceau pour rendre les bonheurs voilés d'un intérieur aimant. Montaigne en aucune page de ses Essais ne montre plus de raison pratique. Mathurin Régnier n'a nulle part plus de philosophique insouciance. C'est à la fois une œuvre de douce rêverie, de plantureuse liesse et de bon conseil. Chacun y trouvera son régal, le poète comme l'épicurien, le travailleur autant que l'homme de loisir. L'habitant d'Auxerre surtout accueillera, comme il le doit, le bon vieil ancêtre qui vient à travers trois siècles lui confier le secret d'une vie facile et pleine. Du premier coup-d'œil il le reconnaîtra pour l'un des siens, à la rondeur d'allures, à la cordialité de sentiments que lui-même possède et qui, répandue dans le Monologue du bon Vigneron donne à l'œuvre de Pinard comme un goût de terroir.

Charles MOISSE.

LE MONOLOGVE DV BON VIGNERON

SORTANT DE SA VIGNE, ET RETOURNANT SOUPPER EN SA MAISON.

Dieu soit loüé, mes vignes ont
Toutes leurs façons, et si font
Monstre de rapport bien passable.
Tantost quand ie seray à table,
I'en boiray dauantage vn coup.
Ie ne me soucy pas beaucoup
S'il plaist à Dieu qu'à bien tout vienne.
Certainement douce est la peine
Que contentement suit de pres.
On en traueille mieux apres.

Mais on dit que nous Aucerrois
Vignerons, sommes au soir Roys ;
Et le matin assez souuent
Petits bourgeois en nous leuant.
C'est quand nos vignes sont gelées
En Yuer, ou l'Esté greslées :
On quand par quelque autre moyen
Nous recueillons bien peu de vin.
Car Dieu a des moyens assez
Pour punir nos pechez passez)
Mais ce mal est commun à tous,
Quoy qu'on ne parle que de nous,
Pour equiuoquer sur le nom
Des Aucerrois de grand renom.

Si ne se trouue homme qui soit
Ioyeux du mal'heur qu'il reçoit.
Au contraire chacun espere,
Et ayme fortune prospere :
Aux pays de bleds, force grains,
Et aux vignobles force vins,
Avec la bonne et prompte vente.
Car autrement de peu se vante
Qui n'a argent. On ne vit pas
De faire en vn iour trois repas.
L'homme a bien besoin d'autre chose
Que l'argent donne, et se repose,
Ou peu reposer qui en a.
Qui n'en a maintenant, rien n'a
Qu'on mendiant, ou empruntant,
Qui n'est pas pour estre contant,
Ne pour estre bien à son aise.
Car les marchans (ne leur desplaise)
Ne sont gueres bons aumosniers,
Et ne prestant pas volontiers.

Celuy qui se peut passer d'eux
Peut dire qu'il est bien heureux,
Viuant petitement du sien,
Se gouvernant selon son bien,
Comme ie fais à mon possible :
Dont bien me prend. Car impossible
Il me seroit de supporter
De voir mes meubles transporter
Par vn Sergent, à la requeste
D'vn creancier rude et moleste :
Tels que la plus part du iourd'huy
Sont, dont ie porte grand ennuy
Pour les pauvres debtors, qu'on met
Prisonniers, et ne leur permet
On sortir, que par cession
De biens, à leur confusion.
Mais il vaut mieux quitter son bien
Que tousiours trainer son lien,
Et viure en prison miserable,
Sans espoir d'aucun secourable.

Or ne me seruent ces propos
Sinon de rompre mon repos
Puis que ie n'y puis donner ordre.
C'est assez qu'on ne me peut mordre,
Et que ie fais à mon pouuoir
Plaisir du mien, sans receuoir
De plusieurs quelque recompense,
Ie n'en dy pas ce que l'en pense,
L'espere pour le moins que Dieu
M'en sçaura gré en temps et lieu.

Mais puis que ie suis de loisir
Ie me veux donner du plaisir
A discourir tout à par moy
S'vn laboureur vaut mieux que moy,
Qui suis aussi bon Vigneron,
Que ie suis vn bon hiberon,
Encor que ie ne sois yurogne,
Comme le mot tourné tesmoigne,
Selon qu'on a subtilisé,
Dont ie me sens scandalisé.
Et voudrois sçauoir en quel liure
Se trouue, qu'vn Vigneron yure
Soit suffisant pour donner nom
D'yurogne, à l'autre vigneron,

Sous couleur que les lettres d'un
Rapportent les deux en commun.
Aussi me desplaist qu'on appelle
Vn vigneron, vne jaelle,
Puisque nous taillons son serment.
Et dit-on ordinairement,
Mettons au feu vn vigneron,
N'y a-il pas grande raison?
Tels petits discours sans tesmoings
Feroat mon chemin durer moins,
Et diray ce que ie voudray.
Ioinct qu'en cela ie m'apprendray
A mieux parler en compagnie
Des gens de bien, que Dieu benie,
Où ie me trouue quelques fois
Peu parlant, et à basse voix,
Reconnoissant ma qualité
Entre les gens d'autorité :
Avec lesquels ie ne doy pas
Contester de quelque grand cas.
Mais premier qu'entrer plus auant
Je mettray vn poinct au deuant
Qui sera commun à nous deux,
Puis que comparer ie nous veux.
C'est que les vigneronns plus riches,
Voire les plus gros. et plus riches
Ne sont pas ceux qui (courbez) taillent,
Ou en autres façons traouillent
Aux vignes ou d'eux ou d'autrui,
Tels qu'on les estime au iourd'huy.
Comme aussi le sont-ils de vray.
Mais sans crainte ie soustiendray
Que ce sont les gros de la ville :
Quoy qu'il semble chose inciuille
De les appeller vigneronns
Pour estre trop secs biberons,
Et plus sobres en leurs repas ,
Que les vigneronns ne sont pas :
Avec ce qu'ils sont trop debiles,
Au froid, et au chaud inutiles
Pour n'y pas estre accoustumez,
Mais en leurs maisons consumez.
Tels sont aussi les laboureurs ,
Non pas ceux desquels les sueurs
Lauent le corps et le visage
Peinans apres leur labourage.
Car il faut que l'on me confesse
Que ceux de l'Eglise, et Noblesse,
Ceux de la Iustice, et Marchants
Possedent les vignes et champs.
Du moins il en reste si peu
Pour nous autres. voire si peu
Que la plus part de nous ne sont
Que closiers, qui les vignes font
Pour autrui : ou bien sont metais
Qui non sans grande peine et fraiz
Trauillent pour gagner leur vie
En quelque bonne metairie
Des susdits milours, dont souuent

Ils ne rapportent que du vent,
Estans chargez d'une moisson
Plus grosse qu'il n'est de raison.
Si m'esbahy-ie veu la peine
Que la vigne avec elle ameine
Pour tant de fraiz en ses façons,
Est à d'autres qu'aux vigneronns.
Aduocats, Procureurs, Marchans
Les bonnes vignes vont cherchans.
Les Prestres, et Religieux
Mesmes, en sont bien curieux.
Chacun veut estre vigneron
Pour boire (comme il dit) du bon.
Qui me fait dire nouveau cas
Qu'au nombre de nos aduocats
(Ayans moyen) vn seul se trouue
Qui le fait des autres n'approuue
Touchant les vignes, pour le soin
(Dit-il) dont elles ont besoin :
Et qu'il a moyen de choisir
Du vin tout fait à son plaisir
Soit à la ville, soit aux champs
Ce peu qu'il luy faut tous les ans.
Les autres loient bien son fait,
Et disent qu'il a tres-bien fait
De donner ses vignes à rente
Raisonnable, qui le contente,
Moyennant qu'on le paye bien
Soit en argent, ou soit en vin :
Et que les vigneronns deuroient
Auoir les vignes, qu'ils feroient
Mieux, et plus seurement pour eux
Que pour autrui. Mais pas vn d'eux
N'ensuit sa maniere de faire,
Quoy qu'ils disent assez leur plaisir.
De moy, ie ne suis pas fâché
Que le vin soit à bon marché.
Je me contente, Dieu mercy,
Et me puis vanter iusqu'icy
Que ie ne vend pas mon bon vin
Pour en acheter de moyen
Pour moy, comme l'en sçay qui font,
Tant chiches et auares sont.
Mais comme peu de nous se trouuent
Qui de leur meilleur vin s'abreuent,
Aussi tous laboureurs n'ont pas
Du meilleur pain à leurs repas.
Et quoy qu'ils ayent bien moyen,
Si sont-ils chiches de leur bien.
Telle est la mode du país,
Dont plusieurs gens sont esbahis,
Et font bien se mocquans de nous,
Voire suis de l'aduis d'eux tous.
Celuy ne doit planter la vigne,
Qui d'en boire se rend indigne :
Et qui seme le bon froment,
En peut manger honnestement.
On l'a assez souuent presché,
Mais chacun se trouue empesché.

donc face à sa mode,
 se semble commode
 et ry qu'en ceste ville
 pas diront, voire mille
 .ucerre n'est meilleur
 rouuera le leur.
 tousiours le sien.
 ible autant du mien.
 rs de ces grands vanteurs
 ouuent menteurs.
 Et ne doit on croire
 si ce n'est au boire :
 as les Corratiers
 sont coustumiers,
 t, ou par faueur
 pire au meilleur.
 te est de tout temps
 rs sont tres mal contens,
 n à tel desordre
 nent mettre ordre :
 r'au taux qu'on fait des [

[vigneronnes] maneuures,
 qu'un mois ou deux l'an
 vn peu. Mort d'Adam
 rs gaignent tous les iours
 ns peine, et ont tousiours
 sent de venaison
 porte en leur maison.
 nient pas pour gaigner
 emy iour peiner
 ie : et veulent bien
 res souffrent la faim
 mmes et enfans
 ne par les champs
 ans d'ordinaire

Que six ou sept sols pour salaire.
 Ce n'est pas pour auoir du bois,
 Du pain, du vin, du lard, des pois,
 Du sel, de l'huile, des soliers,
 Et ce que des autres mestiers
 Ils sont tous contrains acheter,
 Bien souuent à leur gré trop cher,
 Pour entretenir leur famille
 Soit aux champs, ou parmy la ville.

Il me souuient à ce propos
 De l'heure de nostre repos
 Qu'on nous a voulu retrancher
 Quelque fois, et nous empescher
 De dormir l'Esté. Mais on n'a (1)
 Encor rien gaigné en cela.
 Surquoy ie veux faire le conte
 Du Tintamarre. Thibaut Comte
 De Blois reçeut vne requeste
 De ses Bourgeois assez moleste
 Aux vigneronnes de son pais,
 Dont ils furent bien esbahis,
 Bien peu y eussent fait demeure
 C'estoit pour leur oster cette heure
 Qu'ils auoient, comme nous auons.
 Que font ces pauures vigneronnes ?
 Ils firent telle remonstrance
 Au Comte, qu'il eut patience,
 Et en personne voulut voir
 Quelle raison pouuoient auoir
 Les vigneronnes pour maintenir
 La coustume d'ainsi dormir.
 Voyant ces pauures laboueurs
 De trauail fondus en sueurs
 A my iour, et dés-ja recruz,
 Et qui sembloient n'en pouuoir plus :
 Il eut pitié d'eux, et voulut

l'année 1836, une contestation s'était élevée entre les bourgeois
 rons d'Auxerre. Ceux-ci désireux de perpétuer l'usage qui
 l durant la guerre contre les Anglais, de cessait l'ouvrage sitôt
 l'office de None, c'est-à-dire vers quatre ou cinq heures du soir
 talent à cette heure les vignes des bourgeois et s'en allaient
 journée dans leurs propres héritages. Il ne fallut pas moins
 onnance royale en date de 1392 pour renverser temporaire-
 tentions des vigneronnes. Plus tard, dans le milieu du xv^e siècle,
 surgit de nouveau : Les vigneronnes dérobaient au travail quatre
 les grands jours pour la sieste et le repos. Le parlement inter-
 ment et confirma l'arrêt qu'il avait rendu en 1393, par suite de
 à l'ordonnance royale formée devant lui ; cet arrêt en joignait
 ns de ne quitter le travail avant le coucher du soleil, qu'autant
 'il en faudrait pour venir de la vigne chez eux. Il paraît res-
 xaroles du Bon Vigneron que l'exécution de l'arrêt du Parlement
 le longue durée.

Que ceste coutume lieu eust,
 Et se reposeroient vne heure,
 Sans faire plus longue demeure.
 Les Bourgeois lors pour recompense
 Requieroient qu'il fist ordonnance
 Que le soir ils traualleroient
 Iusqu'à sept heures, qui seroient
 (La dernière heure estant sonnée)
 Le terme et fin de leur journée.
 Ausquels le Comte, homme de bien,
 Respondit qu'il n'en feroit rien.
 Il faut que la raison commande
 (Dist-il) le le veulx et commande,
 Ils iront leur train ordinaire.
 Ne sera-il pas temps de boire
 Quand ils seront lassez du iour,
 Chacun en son lieu de retour ?
 Et dormir, pour le lendemain
 Se resueillir de bon matin,
 Et retourner à leur labour ?
 O que c'estoit vn bon Seigneur.
 Vrayment telles gens sont bien dignes
 Qu'on leur façonne bien leurs vignes.
 Depuis, les plus pres de l'orloge
 Pour aduertir de la desloge
 Ceux de loïn, tintans marre à marre
 Ont fait ce qu'on dit Tintamarre,
 Qui ne nous est pas necessaire.
 Parquoy aussi ie m'en veulx taire.
 Mais ie dy que Messieurs d'Aucerre
 S'ils ne font en cela la guerre
 A leurs vigneronns, ils leur font
 Autrement, et meilleurs ne sont
 Que n'estoient lors Messieurs de Blois,
 Qui eust consenty à leurs loix.
 O que si ces patures gens là
 Pouuoient donner ordre à cela
 Qu'ils le feroient bien volontiers.
 Ces Messieurs rabattroient vn tiers
 De ce qu'ils gaignent. Mais ils sont
 Messieurs et Iuges, et se font
 Leur taxe eux-mesmes à plaisir :
 Et non contens prennent loisir
 De taxer le labour d'autruy.
 C'est grand pitié que du iourd'huy :
 Car ceux qui traueillent le plus,
 Sont les moins nourris et vestus,
 Et reçoient moins de salaire.
 On le voit, c'est vn ordinaire
 Voyla les propos de ces gens,
 Qui sentent bien leurs mal-contens.
 Si ne deuons-nous pas penser,
 Voire deuons tous confesser
 Que le labour spirituel
 Est plus cher que le corporel.
 Messieurs ont employé leur temps,
 Et les moyens de leurs parens
 A l'estude dès leur ieunesse
 Pour auoir doctrine et sagesse

Suffisante, pour cy-apres
 Juger le peuple : et voir de pres
 S'il se commet quelque desordre
 Pour promptement y donner ordre
 Auec bon conseil et raison,
 Selon qu'est leur commission.
 Qui plus est, puisqu'on vend l'office,
 Ils ne doiuent pas la Iustice
 Gratis, et peuent recevoir
 Ce que nous leur pouuons deuoir,
 Quoy que d'eux-mesmes ils se taxent.
 Et n'est pas à nous (quoy qu'ils fassent)
 De les reformer, mais à ceux
 Qui sont souuerains dessus eux.
 Si ne l'endureront-ils pas
 Ou il aduendra quelque cas
 Au corps ou biens de ces Messieurs,
 L'en ay ouy parler plusieurs
 Qui sont resolus de mourir
 Plus tost que d'vn tel taux souffrir.
 Dés-ja aucuns de ces follastres,
 Et en leurs sens opiniastres
 Ont fait tort aux vignes de ceux
 Qui se formalisent contre eux.
 En quoy sans doute ils ont mal fait,
 Et n'aduouëray iamais tel fait.
 Ie leur dy bien, donnez-vous garde,
 Et que pas vn ne se hazarde
 A ce danger. La vie y pend.
 Fol est qui vn tel conseil prend.
 Gardez le heurt de la Iustice.
 Le danger est d'vn nœud collice
 Au col de quelqu'vn qu'on prendra.
 Qu'on prendra ? Voire qu'on pendra.
 Le faisant sauter à demy.
 Se garde qui a bel amy.
 Mieux vaut pendre au col de sa femme
 La baisant, qui n'est mal ne blasme,
 Mais plus tost signe d'amitié,
 Que d'estre estranglé sans pitié.
 Nous sommes subjects à police,
 Et faut obeyr à Iustice,
 Quoy que bien souuent elle soit
 (Ce nous semble, contraire au droit).
 Il vaut mieux presenter requeste
 Pous vous faire vne taxe honneste
 Selon le temps et la saison,
 Et vous contenter de raison.
 On ne me sçauroit faire croire
 Que raison ne se doiue faire.
 Comme ie croy qu'on la fera
 Bien tost, et que chacun aura
 Vne taxe si raisonnable,
 Que mesme le plus miserable,
 Traueillant, aura le moyen
 De viure auec son petit train,
 Chacun selon sa qualité,
 Et qu'il aura bien merité.
 Ce taux fait, soit entretenu,

infracteur soit tenu
 de reparer sa faute.
 ruse est vn peu bien haute
 quelques mutins. Mais quoy?
 a parle de par le Roy
 son, tousiours Iustice
 folle et malice.
 rret qui vient en place,
 que la chose se face.
 es Iuges autorise,
 us leur donne maistrise
 l conduire et gouuerner
 'il leur plaist ordonner,
 equité et raison :
 à leur discretion
 de choses qu'il n'entend,
 dre son peuple content.
 ce n'est pas comme à Sainct [
 [Cire,
 en souuent ouy dire
 'etis mangeoient les gros.
 re de tels propos.
 etis, lors qu'ils viuoient,
 riches du lieu estoient,
 andoient à tous les autres,
 ur esgard) estoient pauvres,
 nment ce moi s'entend.
 ent, mal on le prend.
 equivoque pour rire.
 n bien que ce Sainct Cire
 Aucerre, et moins Paris,
 it pas demy Sainct Pris.
 que faire de cela.
 vay ne çà, ne là
 besogne, Dieu mercy,
 a gardé iusqu'icy.
 n que ie suis paisible,
 paix à mon possible,
 et querelle et discord,
 ls comme demy mort
 on populaire.
 ls ne me peut plaire
 lque cause qu'il aduint.
 en ne profit n'en vint.
 le qu'on n'en parle plus,
 réforme les abus
 oucement qu'on pourra :
 gueur qu'on verra
 e pour tous estats,
 requerra le cas.
 gers font petit pain,
 riers broüillent leur vin,
 ers vendent tant leur chair
 iure n'y ose toucher.
 nerois d'autres assez,
 ift des trois passez.
 voit homme qui soit
 in tout ce qu'il doit :
 moissons assez comme

Le meilleur de nous n'est qu'un homme.
 Dieu nous veille à tous pardonner.

Mais veu-le tousiours sermoner
 De ce fait? le croy qu'il est temps
 De retourner où le pretens,
 D'où ce beau taux m'a fait partir,
 Et d'où ie ne pouois sortir.

Doncques pour reprendre mon train
 En continuant mon chemin
 le dy racontant les valeurs
 Des vigneron et laboureurs,
 Que l'ay entendu des sçauans
 Que plusieurs Romains trauaillans
 Par les champs aux vignes et terres
 Prins pour aller mener leurs guerres
 Sont retournez victorieux

Des ennemis : Et bien loyeux
 Aimans le champestre mesnage,
 Retournoient à leur labourage.
 Et combien aux troubles derniers
 Auons-nous veu de tels guerriers,
 Qui ont quitté charrué et serpe
 Pour prendre l'espee et l'escharpe,
 Ne me chaut de quelle couleur,
 Et ne sçay qui fut le meilleur
 Des deux partis Fors que le Roy
 L'a emporté, prenant la foy
 De la sainte Eglise Romaine,
 Qui le maintient en son Domaine,
 On dit que sans cela la France
 Seroit encor en grand' souffrance.
 Et n'est-ce pas bien grand honneur
 Au vigneron et laboureur
 Estant endurcy à la peine
 Qu'il peut deuenir Capitaine?
 Mais l'estime bien plus la paix,
 Dieu nous y maintienne à iamais,
 Et que chacun son estat face.
 Dieu nous en face à tous la grace.

Encor suis-ie fâché d'un point
 Duquel ie ne me tairay point.
 Car nos crieurs de vin font faute
 Crians par la ville à voix haute,
 Il est friant et amoureux
 Dieu garde les gentils laboureurs.
 Allez-y tous, ie vous en prie,
 Car il est bon, ie vous affie.
 Ne desplaise à nos peres vieux,
 Ils diroient ce me semble) mieux,
 Allez-y tous. Car il est bon :
 Dieu gard le gentil vigneron.
 Il est icy question de vin,
 Non du laboureur pour le pain :
 Encores qu'il soit necessaire
 Pour manger, et le vin pour boire.
 Le vin, dy-le, qui fait aller,
 Et les quasi muets parler :
 Non l'eau, qui ne vaut qu'en la soupe
 Ou quand on disne ou quand on soupe,

Et n'en boy qu'au bout d'un cousteau,
Tant ie la crain dans mon boyau,
Si ce n'est aux chaleurs d'Esté
Estant de soif trop molesté.
Car alors l'eauë de Montardoin
(Comme on dit) vaut du petit vin.
I'en boy donc alors seulement,
Et n'en boy iamais autrement.
Ie la laisse boire à ma femme
si elle veut iusqu'à la larme.

Si n'est-il que du vin en somme,
Dont ie me rapporte à tout homme
Car on n'en boit que tant qu'on veut
Et doit-on vouloir ce qu'on peut.
C'est pourquoy ie diray ce mot,
(Et me deust-on appeler sot)
C'est que ie ne sçay que l'on pense
Quand on donne de la despense
Aux bons vigneron, qui façonnent
Les vignes, qui le bon vin donnent.
Du moins quand le vin n'est pas cher
Cela les doit un peu facher.

Il est tout certain que le pain
Est plus requis que n'est le vin,
Duquel les femmes et enfans,
Et plusieurs autres pauvres gens
Se peuvent aisément passer
Et sans vin leur vie passer
Avec de l'eauë. Mais ceux qui sont
Nourris au bon vin, et qui ont
Moyen d'en auoir, boiront peinte
D'un gasteau ou michon, sans crainte
De leur naturel efforcé.
Ie ne me suis iamais forcé
D'auoir fait un des-jeuné tel.
C'est de plusieurs le naturel.
Si n'en fay-je pas ordinaire,
Mais cela se-fait, et peut faire.
Le bon vin sent le reuery,
Et rend ioyeux le cœur marry.
Aussi avec tous ie consens
Que le bon vin fait le bon sens,
Et le bon sens l'entendement.
Cela se dit communément,
Qui s'entend modérément pris:
Sinon, il trouble les esprits,
Dont sont tesmoins les bons yuognes,
Qui en font tres-mal leurs besognes.
Dieu l'a donné pour en vser
Mais non pas pour en abuser.
Ainsi que font plusieurs mutins,
Pauvres belistes, et coquins
Qui quand il est en abondance
(Jay veu cela en ma presence)
Respandent sur les Seps le Vin
Qu'on leur a donné le matin
Pour en enuoyer acheter
Du meilleur. Qui leur couste cher
Peu apres, quand il n'en est point

Ou si peu, qu'ils n'en beuent point
Du tout, et remplissent leur pance
D'eauë, ou bien petite despence.
Lors leur dy-je me mocquant d'eux,
N'estes vous pas bien malheureux
Et ne vous deuroit on pas pendre
D'ainsi le bien de Dieu respandre.
Duquel quelque iour vous aurez
Bien grand besoin si vous l'auiez.
Ne vous faut-il pas contenter
De ce qui vous peut sustanter,
Et receuant plus de salaire
Que tout ce que vous pouuez faire?
Mais quoy, ie parlois aux oisons
Qui n'entendoient pas mes raisons.
Et n'auois d'eux pour recompense
Que mespris de ma remonstrance:
Non plus que j'attend de ceux-cy.
Qui les secondent auourd'huy.
Tels sacs à vin trop me desplaient,
Qui, qu'à leurs semblables, ne plaisent:
Et croy qu'un yurogne et gourmand
Offensent Dieu également.

Les laboureurs n'attendent moins
Vendanges à cause des vins,
Que les vigneron les moissons
Pour fournir de bled leurs maisons.
Et quoy que les moissons plus durent
Que les vendanges, si endurent
Plus de peine les vigneron,
Que les laboureurs en moissons,
Qui ne sont de si grand' coustange
Qu'est d'ordinaire la vendange.
Mais si faut-il bien que l'on prenne
En gré et les fraiz et la peine.
Qui seme en peine et pleurs, moisson—
En ioye et profit que Dieu donne.
Car il benist nostre labour.
Gens de bien sont tousiours en heur.
On ne moissonne pas deux fois,
On ne vendange qu'une fois
Qui doit fournir toute l'année
Une maison bien ordonnée,
Et qui reconnoist Dieu autheur
De tous biens, et dispensateur
D'iceux selon sa volonté.
Ioincte à sa iustice et Bonté.
Car chacun n'est pas tousiours riche.
Dieu quelques fois se montre chiche
Enuers les bons, et liberal
De ses biens à un qui vit mal,
Pour voir de l'un la patience,
Et de l'autre la penitence,
Reconnoissant en temps et lieu
La grace qu'il reçoit de Dieu.
Et nous sert icy de beaucoup
Pour les deux l'exemple de Iob.
Or comme le bled au grenier,
Aussi peut le vin au cellier

s, gaster, et dechoir,
 it ou ne les va voir,
 maître n'y prend garde
 l beaucoup par mesgarde.
 ger n'est point sans soin,
 i, ou beaucoup de bien,
 erue à son possible :
 comme il est bien credible)
 eruer l'acquis, n'est moins
 ir vn grand tas de biens,
 re folle despence.
 comme le le pense.
 ureur, s'il a affaire
 esse, et soit necessaire
 e de son bled, il peut
 e quand et tant qu'il veut
 hé : ou son argent est
 de l'acheteur tout prest.
 rester est deffendu,
 content bled vendu.
 n fait le vigneron,
 atant l'occasion.
 ut vendre un muid ou deux
 il est necessiteux :
 le vend tout ensemble.
 que le bon homme assemble
 or ou d'argent, qu'il met
 ouffre, ou en son buffet :
 à pen il le desploye,
 affaires l'employe.
 s'acquitte bien et beau,
 es vignes de nouveau ,
 gne, s'il faut des prouins,
 ne, où terre pour le moins
 ne de main en main
 à couper le raisin.
 r des vignes que sert
 eut laisser en desert ?
 a point, n'a point de vin,
 ne luy couste rien
 s. Mais vn tel doit boire
 é, qui m'est toute contraire,
 argent pour acheter
 ueunefois bien cher.
 ne est de telle sorte,
 lque peu qu'elle rapporte
 it-elle ses façons
 it aux bons vigneronns,
 nt de trois ans en trois
 on dit que le mois d'Aoust
 nne le vin, ou nous l'ost' :
 i ne sçait que vaut le vin,
 void d'Aoust la fin.
 rquoy plusieurs gens en gardent,
 te ou gain se hazardent.
 ance fait le bas pris
 qui est presqu'en mespris :
 ité le rend si cher,

Qu'vn marchand n'y ose toucher.
 Et c'est lors que nous le vendons
 A peu près ce que nous voulons.
 Mais pour dire ce que l'en pense,
 Si n'est-il qu'auoir abondance,
 Quoy qu'il tarde, bon vin se vend,
 Et en fait-on de bon argent.
 Aussi qu'il faut que la personne
 Prenne en gré tout ce que Dieu donne,
 Soit peu. soit beaucoup, bien ou mal,
 Perte ou gain, repos ou trauail.
 Or si nous ressemblions les Angés
 Nous n'aurions besoin de vendanges,
 Ne de moissons. Mais tous les hommes
 Tels, et autres que nous ne sommes,
 Deuons manger pour viure icy,
 Et pour manger prendre soucy
 Et trauailler. Qui ne trauaille
 Ne merite pas qu'on luy baille
 A manger. Bien heureux ceux sont
 Qui vivent des œuures qu'ils font.
 Somme le pain nourrit les corps,
 Le vin les rend ioyeux et forts,
 Si on en vse avec raison :
 Autrement il sert de poison
 Aux yurogues, qui mal en vsent,
 Et qui des biens de Dieu abusent.
 Pour ces raisons l'estime egaux
 En tous deux les biens et les maux.
 Car tous deux tant que le iour dure
 Soit en chaleur, soit en froidure
 Trauailent aux champs, et le soir
 Quand tout se veut couvrir de noir,
 Ils retournent en leur maison
 Affamez comme de raison,
 Ayans disné petitement.
 Alors leurs femmes promptement
 Mettent la nappe, et de pain dur
 Tout leur potage, et de vin pur
 Le pot bien rinsé vont emplir.
 De là voyans leur pot bouillir
 Tirent la chair, et du broüet
 Trempent le pain. Puis à souhait
 (Les mains nettes, et Dieu prié
 Qui ne doit pas estre oblié)
 Soupent ioyeusement ensemble
 Avec leur famille, qui semble
 Faire feu de toutes ses dents
 Tant ils sont tous prompts et ardents
 Au mestier de la disnerie,
 Et semble que chacun d'eux rie.
 Peu apres, trauaillez qu'ils sont,
 En leur lict reposer s'en vont,
 Pour de nouveau le lendemain
 Se reueller de bon matin,
 Et retourner à la besogne :
 De laquelle chacun d'eux sogne.
 Carchacun d'eux, bon mesnager,
 N'a que faire de messenger

Pour l'aduertir de son affaire.
 Et rien ne luy peut tant desplaire
 Que le beau temps mal employé :
 Et semble qu'il soit desuoyé
 De son bon esprit, quand il faut
 Qu'il chome, pour quelque deffaut
 De sa part, ayant mal pourueu
 A son cas, ou n'ayant preueu
 Ce qu'il deuoit preuoir, à fin
 De conduire à heureuse fin
 L'entreprise par luy bastie,
 Qu'il voit à neant conuertie.
 Neantmoins ils sont si modestes
 Qu'ils choment Dimanches et festes
 Commandées, et font deuoir
 De seruir Dieu à leur pouuoir,
 Le priant que tous leurs labours
 Profitent à eux et aux leurs.

Lors aussi voyent leurs enfans
 S'ils ont esté bien diligens
 A l'escolle. Car vn bon pere
 Fera plus tost moins bonne chere
 Que ses enfans ne sçachent lire,
 Et, du moins, quelque peu escrire,
 Pour apres les mettre à mestier,
 Et les garder de mendier,
 Ou bien s'ils sont necessiteux,
 Ils les font vigneronns comme eux :
 Mais s'ils ont assez de moyen
 De pousser leurs enfans à bien,
 L'entend aux estats et honneurs
 Pour les voir vn iour grands Seigneurs,
 Du moins Aduocats, Conseillers,
 Iuges, ou entre les premiers
 Du pays, ils n'espargnent pas
 Ny leurs escuz, ny leurs ducats
 Pour pousser leur ambition
 Au but de leur intention.
 Combien en voit-on de bas lieu
 Placez maintenant au milieu
 Des familles plus honorables
 Pour s'estre rendus fauorables
 Par leur bonne grace et sçauoir ?
 On le peut ailleurs qu'icy voir.

D'autre part on en voit assez,
 Lesquels, leurs peres trespassez
 En grands biens et autorité,
 Deuiennent en mendicité,
 Du moins si pauvres, qu'ils ne font
 Que viuoter de ce qu'ils ont.
 Ainsi dit-on que va le monde,
 Où l'vn descend, et l'autre monte.
 Dieu fait de nous comme vn potier
 Fait de sa terre en son mestier.
 Ie le supplie pour les miens
 Que s'ils n'ont beaucoup de moyens,
 Du moins il leur face cet heur
 Qu'ils puissent viure avec honneur
 Trauailans comme moy, sans faire

Tort à autrui : mais au contraire
 Plaisir à tous, et recognoistre
 Dieu sur tous vray Seigneur et maistre

Quelques fois aussi il aduient
 Que le mauuais temps les detient
 En leurs maisons, et n'ont moyen
 De faire ce qu'ils voudroient bien
 Aux champs. C'est lors que l'homme sage
 Prend de pres garde à son mesnage
 Particulier. Fait ce qu'il peut
 (Car on ne fait pas ce qu'on veut)
 En sa maison. Mesme visite
 Son Procureur, et sollicite
 Ses proces, si proces il a,
 Car on dit, qui terre a, guerre a.
 Combien que proces soit la source
 De nos pertes et maux. Et pource
 N'en deuons-nous auoir moins peur
 Entre autres nous gens de labour,
 Que de la guerre, ou de la peste,
 Ou de la famine moleste
 (Dont Dieu nous gard') et peut-on dire
 Proces de quatre maux le pire.
 Heureux est qui s'en peut passer :
 Malheureux qui y voit passer
 Son aage, soit en demandant
 A bon droict, ou en deffendant.
 Ie sçay bien à quoy m'en tenir,
 Et m'en doy assez souuenir.
 Ie deurois auoir cent escus
 Que le n'ay pas, et sont perdus
 En deux proces, que j'ai gaignez
 Neantmoins. Plaideurs sont damuez
 A mon aduis, ou ie puis croire
 Qu'ils font icy leur purgatoire.
 Ce prieur qui tant en auoit,
 Et qui passer ne s'en pouuoit,
 Auoit bien l'ame de trauers.
 Ainsi va le monde peruers.
 Ne plaide donc qui ne voudra.
 Qui plaide, il faut passer par là,
 Il faut que la douleur se passe,
 Quoy qu'elle soit longue, et nous lasse

Pleignons-nous tant que nous voudrions
 Meilleur marché nous n'en aurons :
 Et nous faut boire ce malheur
 Quoy qu'il nous face mal au cœur
 Si faut-il que Iustice ait lieu,
 Et est vn tres-grand don de Dieu,
 Quand elle est bien administrée.
 J'estime heureuse la contrée
 Qui la reçoit pour gouverner
 Le peuple, et sur luy dominer.
 Car elle entretient tout en paix,
 Rendant aux bons et aux mauuais
 Ce qu'il leur faut. Sçauoir aux bons
 N'abusans des graces et dons
 Receuz de Dieu, honneur et gloire :
 Et aux mauuais pour leur salaire

rs faicts vicieux
 ant les yeux
 upe pour exemple,
 du Ciel tout contemple
 les punir
 ner à l'aduenir.
 procez, si elle est bonne
 re la personne
 rois mois, pour le plus.
 as vn grand abus
 : peut durer trente ans,
 ureurs sont meschans?
 broüillons chicaneurs
 nt les plaideurs.
 usent toutefois,
 ustumes et loix,
 ces qu'il faut suire.
 it ce propos m'enyure.
 quitter vne partie
 droict à sa partie,
 procez qui soit tel,
 ou Criminel.
 y lequel des deux
 choisir pour le mieux.
 euses sont les parties
 cureurs assorties.
 dent pas long-temps.
 ureurs sont contents
 ordent, et moyennent
 l'accord qu'elles tiennent.
 euent, elles sont
 sentence qu'ils ont
 mps. l'en cognois bien.
 nis dire combien
 en puis-je dire
 grand' part est la pire,
 ice seulement,
 estats vrayement.
 t, il faut que le viue
 t, quoy qu'il arriue,
 diable d'argent,
 mourir indigent.
 n'est que d'en auoir.
 Mais on doit vouloir
 bien iuste titre,
 on deuiet belistre.
 presche assez souuent
 l'acquis n'est que vent,
 onnd heritier
 esseur dernier.
 ? les laboueurs, et nous
 sans cesse pour tous.
 ns Dieu scait comment
 s traictiez rudement.
 traicte à la rigueur,
 lontiers le cœur
 ntre: et ne sçay comme
 l y a vn homme
 es maux qu'on luy faict)

Face volontiers ce qu'il faict,
 Outre les tailles, et gabelles
 Qui sont plus que iamais cruelles.
 Je sens tres-bien à quoy l'en suis
 Tant chargé, que plus ie n'en puis.
 Vray est que nous auons la paix
 En France, et par tout ailleurs : mais
 Le Roy prend sur le peuple tant
 Qu'il en est pauvre, et mal content :
 Et faudra que la vigne endure
 Faute d'argent, si ce temps dure ,
 Ou le Roy faire la fera,
 Mais ie croy bien que non fera.
 Dieu le veille bien inspirer,
 A tout par raison moderer.
 Ce que l'en dy et rien n'est qu'vn,
 Mais quoy ? c'est vn dire commun.
 C'est donc le bon Dieu qui nous donne
 La force et la volonté bonne,
 Et veut nos maux continuer
 Pour apres en bien les muer.
 Comme aussi ceux sont plus heurreux
 Qui trauaillent, que ne sont ceux
 Qui ne faisans rien, font grand'chere.
 Je l'ay ouy prescher en chaire
 Assez souuent. Et le croy bien.
 Si est-ce qu'ils ne feront rien,
 Nos Messieurs, car ils ont de quoy
 Tenir table d'vn petit Roy
 Des biens qu'ils ont Dieu scait comment
 Acquis tellement quellement,
 Et en iouyssent à leur aise,
 Peu aumosniers, ne leur desplaise.
 Dont ils rendront quelque iour conte
 A leur confusion et honte
 Quand le grand iugement viendra,
 auquel chacun conte rendra
 De son faict deuant le grand Iuge.
 Où auront-ils alors refuge,
 Ces gros milours, ces ventres gras,
 Ou ces maigres, qui n'ont les bras
 Et mains que pour serrer argent
 Sans aumosner à l'indigent?
 Qu'ils ne m'alleguent pas le terme
 Des bons compagnons, que le terme
 Vaut l'argent. Ce terme (i'en tremble)
 Est plus proche qu'il ne leur semble.
 Car nous n'auons point de demain,
 Que nous puissions dire certain.
 A quoy plusieurs ne pensent pas,
 Du moins ils n'en font pas grand cas.
 Si y deuous-nous bien penser,
 Et nous bien garder d'offenser
 Dieu, et nostre prochain aussi.
 C'est d'vn bon Chrestien le soucy,
 Qui se doit tousiours tenir prest
 D'aller à Dieu, quand il luy plaist
 L'appeller par mort, messagere
 A obeyr prompte et legere.

Mais que me sert tout ce langage ?

Je n'en diray pas d'auantage,
C'est trop dit pour vn vigneron,
Qui ne sçay rien que du sermon
Qu'il entend souuent des Prescheurs,
Qui en parlent comme Docteurs.
Taire vaut mieux, que mal parler.
Laissons la riuiere couler.
Chacun respondra des a faute,
La basse maison n'est pas haute,
Les petits sont subiects aux grands,
Qui les rendent obeyssans
Aux lois qu'ils font pour la police.
Partant ne faut entrer en lice
Contre eux, quoy qu'il soit tout certain
Que nous leur fournissons le pain
Et le vin, moyennant la grace
De Dieu, qui veut qu'ainsi se face.

Or suis-je au bout de mon chemin.

Il est temps que le face fin
A mon propos. Je voy ma femme
Qui m'attend à mon huis au terme,
L'entend à l'heure accoustumée.
Si ne voy-je poin de fumée
Sortir du haut de ma maison,
Mal à propos pour la saison.
Car c'est signé que mon foyer
N'est guere chaud pour le loyer
De ma si penible iournée.
Mais la petite cheminée
Des rotisseurs ne manque point.
Parquoy reuenant à mon poinct,
Puis que l'ay resolu de boire
Vn coup d'auantage, il faut croire
Que ie le feray, quoy qu'il couste,
Au gré possible de mon hoste,
Ou hostesse, que ie ne mente,
Qui n'en sera pas mal contente.
Car elle est d'accord avec moy,
Qu'ayant moyennement de quoy
(Comme l'ay) s'il m'en prend enuie,
Je meine plus ioyeuse vie.

Avec mes pareils quelques fois,
Qui n'aduient pas deux fois le mois.
Et lors que l'incommodité
Du temps, cause l'oysiueté,
Nous iouïons à la courte boulle :
Et mangeons quelques fois la poulle,
Ou quelque autre chose aux despens
De deux ou trois pauvres perdans,
Desquels ie suis l'un quelques fois
Selon qu'est mal conduit le bois.

Je diray bien que tous les ans
L'ay tous mes amys et parens
Deux ou trois fois, et les festoye
Petitement, mais avec ioye,
De bon pain, bon vin, et viande
Telle que la saison demande.
Je ne dy rien de venaison.

On n'en voit point en ma maison
Elle est pour les chasseurs, ou ceux
Qui ont meilleur moyen chez eux
D'en auoir d'achat ou present,
Que ie n'ay pas pour le present.
Ils me rendent bien la pareille
Et ne s'en font tirer l'oreille.

Les laboureurs n'en font pas moins
L'entend ceux qui ont les moyens.
L'en cognois quelques-vns honnestes
Qui font bonne chere les festes,
Et qui (comme moy) ont cet heur
De frequenter les gens d'honneur,
Soit pour leur labourage faire,
Ou pour quelque autre vrgent affaire.
On sçait assez que Mardy gras
N'est pas trois fois l'an, ne sont pas
Les Roys, Sainct Martin, ne la feste
De ma parroisse, si tost preste
A festoyer. Ces iours-là sont
Iours de ioye, qui boire font
Plus que ne permet l'ordinaire.
Mais c'est la maniere de faire.
Mon simple ordinaire n'est plus
Qu'un banquet de mets superflus.
Il ne faut manger que pour viure :
Brutal est l'homme qui s'enyure.
Et tant moins est le corps chargé
D'auoir par trop beu et mangé,
Tant mieux se porte nostre esprit,
Comme les Docteurs ont escrit,
Et le croy par experience
Qu'on dict estre vraye science.
Gresse en vn Chrestien, ne vaut rien :
En vn porc, on s'en trouue bien.
Mais l'homme replet et trop gras,
De peu de trauail se sent las.
Il sue, et se met hors d'alaine,
Et est peu sans douleur et peine,
Remply de nuisibles vapeurs,
Qui causent mauuaises humeurs
Au corps, et le rendent mal sain.
Comme l'ay sceu du Medecin.

Mais on voit tousiours l'homme maigre
Plus sain, plus gay, dispos, allaigre :
Prompt à faire tout ce qu'on veut,
Et fait souuent plus qu'il ne peut,
Pour ne dire plus qu'il ne doit,
Ou encor plus qu'il ne deuroit.
Mais quoy ? l'homme soit maigre ou gras,
Jeune ou vieil, doit passer le pas
Quand il plaist à Dieu enuoyer
La mort, qu'on ne peut desuoyer.
Je ne souppe point de seul pain,
Et ay tousiours quelque lopin
De lard, de bœuf, ou de mouton,
Ou de veau selon la saison :
Ou quelque chose de meilleur
Qui n'est pas de trop grand' valeur.

nous sçavons bien que le coust
 ouvent oublier le goust :
 aucun se doit gouverner
 qu'il a, ou peut gagner.
 l'argent que d'un goujon,
 soit acheter un saumon.
 ainsi me gouverne ma femme
 mesnagere, dont ie l'ayme.
 ne me fit oncq' marry,
 si luy suis-ie bon mary.
 l'un enfer où est discord
 mariage. C'est la mort
 l'un ou de l'autre, ou des deux.
 paisibles sont bien heureux.
 si tous hommes cet heur n'ont pas
 suivre et marcher en nos pas.

l'en loüe Dieu, et remercie,
 Et continuer ie le prie.

Si donc quelques fois nous faisons
 Bonne chere, et le temps passons,
 Nos vignes n'en valent pas pis,
 Et n'en portons pas l'habit gris,
 Encor que ie ne le mesprise.

Or me voycy-ie en ma franchise.
 Bon soir nous doit Dieu. Ça Nicole,
 Si tu veux bien que ie t'accolle
 Fay moy soupper ioyusement.
 Car i'en ay faict un grand serment.
 Nos vignes sont faictes, et belles.
 Ne sont-ce pas bonnes nouvelles ?
 Sus, enfans, resiouyssez - vous,
 Et benissez Dieu avec nous.

